Le Nord

Administration de la CROIX DU NORD, 15, Rue d'Angleterre

CONDITIONS — PUBLICITÉ :

PETIT CALENDRIER

Jeudi 7. — Saint Stanislas, évêque et martyr. — Ad. : Valenciennes St-Martin ; Le Grand-Fayt ; Sin-le-Noble, Petites-Sœurs des Pauvres.

Vendredi 8. — L'Apparition de Saint-Michel archange. — Ad. : Lille St-Michel, ad. noct. ; Cappellebrouck.

Soleil : lever 4 h. 31, coucher 7 h. 22. — Lune : lever : 4 h. 10 s., coucher, 3 h. 31 s.

TEMPÉRATURE

Lille, le 6 mai	
Minimum, nuit, abrité	7°2
— — découvert	6°6
Surface du sol, 8 h. du matin	14°4
A 1 mètre de profondeur	9°0
De l'air à l'ombre	12°0
Maximum, jour, à l'ombre	16°2
— — au soleil	17°8

Etat hygrométrique. (8 h. m.) 0m/m76
Etat du ciel : Très Nuageux.
Direction du vent : S.

BAROMÈTRE. — Le 6 mai, (2 h. du matin) la pression était de 750 m/m ; le 7 mai (2 h. du matin) la pression est de :

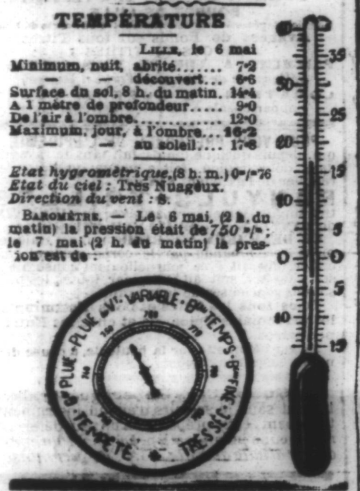

DÉPÊCHES DE LA NUIT

LA GUERRE RELIGIEUSE

A Limoges (Lot)

Cahors. — Hier matin, le commissaire de police s'est rendu à Limoges pour constater que l'établissement des Frères n'était pas fermé. Il fut reçu par le Directeur, qui protesta contre la loi et voulut que cette protestation fût enregistrée dans le procès-verbal.

Pendant que le commissaire écrivait cette protestation, des coups de fusil furent tirés et un enfant parcourut les rues de Limoges en sonnant de la corne pour appeler la population au secours des Frères.

Les villageois accoururent à ce signal, mais le procès-verbal était terminé et le commissaire de police put se retirer sans incident.

A Requista (Aveyron)

Rodez. — Notre population est vivement émue d'un spectacle auquel a donné lieu l'expulsion des Frères Maristes de Requista. Un des Frères de l'école, gravement malade, hors d'état de se tenir debout, fut expulsé et transporté malade sur un materas dans une auberge. La foule, qui assistait à cet acte inhumain fut tellement stupéfiée qu'elle ne put témoigner son indignation que par un mutisme complet.

Le million des Chartreux

Valence. — Sur commission rogatoire de M. de Valles, juge d'instruction, M. Ichard a entendu ce matin Me Dossat, au sujet de l'affaire du million des Chartreux.

Invité à indiquer les renseignements qu'il avait reçus de M. Audier, dont il est l'avocat-conseil, Me Dossat s'est retranché derrière le secret professionnel.

Le juge d'instruction a interrogé plusieurs autres personnes cette après-midi.

APRÈS LE VOYAGE D'EDOUARD VII

Un télégramme du lord-maire de Londres

Paris. — Dès l'ouverture du Conseil municipal, le Président a donné lecture d'un télégramme du lord-maire de Londres, ainsi conçu :

« Les citoyens de Londres adressent leurs cordiales et fraternelles salutations aux citoyens de Paris, à l'occasion de la visite de leur roi Edouard dans la capitale de la France ».

DÉPART DE GUILLAUME II

Rome. — Après le déjeuner chez la reine mère Marguerite, l'empereur Guillaume a fait une promenade à travers Rome et a visité la basilique Saint-Pierre.

A 5 heures, il s'est rendu à la gare chaleureusement acclamé par la foule.

Au moment du départ, l'Empereur et le Roi se sont embrassés plusieurs fois.

L'Empereur, avant de partir, a envoyé son portrait avec signature autographe au ministre de Prusse, pour lui marquer toute sa satisfaction au sujet de ses bons offices auprès du Vatican.

On a appris aujourd'hui qu'en quittant l'abbaye du Mont-Cassin l'Empereur a laissé aux moines 10.000 marcks.

ARBITRAGE FRANCO-ANGLAIS

Londres. — A la Chambre de Commerce de Manchester, M. Barclay, ancien président de la Chambre de Commerce anglaise de Paris, a prononcé un discours en faveur d'un traité d'arbitrage franco-anglais. Il a déclaré que l'Angleterre ne savait pas combien elle avait été près de la guerre à l'occasion de Fashoda.

Le gouvernement français, à ce moment, a dépensé 75 millions de francs à mettre sur le pied de guerre les forts de la Manche.

Une haute autorité m'a assuré, a dit M. Barclay, que l'escadre française de la Méditerranée avait passé Gibraltar la nuit, tous ses feux éteints et avait rejoint, à Cherbourg, l'escadre de la Manche.

M. Barclay a déclaré ne pas savoir si les préparatifs avaient été faits par l'Angleterre à ce moment, mais ce qu'il sait bien, c'est que tout ce qui s'est produit, n'a été que le résultat d'un malentendu. Il a conclu que le gouvernement devrait être saisi de cette proposition de traité d'arbitrage aussitôt qu'elle semblera mûre pour entamer les négociations entre les deux pays.

Une résolution en faveur du traité d'arbitrage a été votée.

AU MAROC

Madrid. — M. Silvela, interrogé au sujet des bruits qui courent relativement à l'assassinat de Bou-Mara, prétendant au Maroc, a déclaré n'avoir aucune information directe permettant de confirmer ou de démentir cette nouvelle.

De son côté, le ministre des affaires étrangères annonce que la rebellion décroît considérablement en ce moment.

DÉPART DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Paris. — Le Président de la République, accompagné de Mme Loubet, de son fils M. Paul Loubet, du commandant et de Mme Poulet, est parti mardi soir à 9 h. 15 pour Montélimar par le rapide.

Aucun incident.

A L'ÉLYSÉE

Paris. — Le Président de la République a reçu mardi après-midi, avec le cérémonial accoutumé, le prince Ferdinand de Bulgarie.

LE LORD-MAIRE A BRUXELLES

Bruxelles. — Le lord-maire de Londres accompagné de ses shériffs a débarqué mardi après-midi à Ostende venant de Londres.

A la gare le maire leur a souhaité la bienvenue, et des fleurs ont été offertes au lord-maire par une jeune fille.

Le lord-maire et ses shériffs ont ensuite pris le train pour Bruxelles.

Le bourgmestre les attendait à la descente du train.

Il n'y a eu aucune manifestation.

Berlin. — Une dépêche de Belgrade dit que les turcs ont massacré tous les habitants du village de Novei-Baye.

D'après les chiffres les plus dignes de foi, les victimes seraient au nombre de plusieurs milliers.

La même dépêche dit que les Albanais ont tenté de massacrer les fermes de D'Ipek, mais les Serbes avaient des armes en leur possession et ils se sont défendus.

Une autre dépêche dit que les Turcs ont massacré 700 Bulgares à Salonique en représaille des attentats à la dynamite commis par les Macédoniens. Le nombre total des tués par les explosions de Salonique est de 38.

« Progrès Démocratique et Social »

« Qu'ils soient autorisés ou non, nous considérerons toujours les moines comme des adversaires de tout progrès démocratique et social. »

Ainsi parle un journal de Lille qui garde l'étiquette socialiste, mais qui est dévoué avant tout aux intérêts des Fils de la Veuve.

Proclamer les moines « adversaires de tout progrès démocratique et social », c'est vite dit, c'est de la rhétorique vieux style, qui ne saurait tenir lieu d'une toute petite preuve à l'usage des hommes de bon sens.

Répondons seulement qu'en Belgique les moines ont les coudées franches pour s'occuper de progrès démocratique et social, et que, sans prétendre au monopole des institutions en faveur de ce progrès, ils y travaillent pour une part très honorable et très appréciable.

Un journal sectaire et franc-maçon de Mons jugeait dans les termes suivants les travaux du Parlement belge :

« Que d'œuvres sociales, que de réformes depuis quatre ans ! Les catholiques ont placé la Belgique au premier rang des nations qui ont eu le courage de résoudre la question sociale. »

A quel rang la France est-elle placée du fait des socialistes et des francs-maçons au pouvoir chez nous.

Ne pouvons-nous pas infliger à ces hâbleurs, grands mangeurs de moines et faux amis des travailleurs, ces reproches que nous trouvons dans les colonnes du journal belge socialiste *le Peuple* à l'adresse des francs-maçons qui détenaient le pouvoir en Belgique avant 1885 :

« Qu'avez-vous fait pour les ouvriers pendant soixante ans ? Vous nous avez servi des curés et des nonnettes. Cette viande est mauvaise et difficile à digérer, et vous voulez continuer à nous servir cette nourriture indigeste !...

« Soyez prudents, les ouvriers vous casseront les plats sur la tête.

« Nous reconnaissons que le ministère clérical s'est engagé dans la voie démocratique et qu'il a été combattu par les francs-maçons, qui, lorsqu'ils formaient la majorité, ont négligé toute réforme ».

Et le *Vooruit* de Gand de leur crier à son tour :

« Qu'avez-vous fait pour les ouvriers ? Rien. Les réformes pour le bien-être des ouvriers sont l'œuvre du gouvernement catholique. »

Voilà qui nous permettrait de retourner, avec preuve à l'appui cette fois, la phrase que nous citions en tête de ces lignes :

« Nous considérerons toujours les *anticléricaux* comme des adversaires de tout progrès démocratique et social ».

Et de fait, à Lille, radicaux et socialistes ont produit des Loges maç..., des patronages chèrement payés par les contribuables, un théâtre, des concerts, des bals payés par le bénéfice d'une coopérative.

Et c'est tout.

Si en cela se renferme le progrès démocratique et social, nous trouvons la prétention trop modeste de la part de ses apôtres et trop creuse pour l'ouvrier.

Les moines, l'Eglise, les catholiques visent plus haut, veulent et obtiennent des résultats plus pratiques.

V. H.

Aidons-nous les uns les autres

Soit par oubli, soit par insouciance ou ignorance, les catholiques ne nous confient que très rarement leurs annonces légales.

Ils savent cependant que pour faire marcher un journal il faut de l'argent.

— Pourquoi vous qui partagez nos idées, et qui réclamez constamment des améliorations à votre journal, ne demandez-vous pas à votre notaire ou à votre avoué de faire paraître vos annonces dans la *Croix du Nord*.

ROUBAIX

Les annonces et réclames ne reçues 24, Grande-Rue

Les Rues de Roubaix

La rue Foucault a 115 mètres de longueur 12 mètres de large, entre les rues Bell et de Wasquehal.

Elle appartient au canton Ouest, dépend du commissariat de police de la rue des Arts et de l'église Saint-Sépulcre.

Elle comptait, en 1893, 132 habitants et 130 en 1901, avec 27 maisons.

Ses électeurs votent au bureau de la rue Brézin.

***

En 1891, les propriétaires de cette rue demandant sa mise en état de viabilité. Leurs propositions ne sont examinées par le Conseil qu'en 1893.

La réception définitive des travaux votés par le Conseil et dont la dépense s'élevait à 9.128f.46, dont 6.085 fr. 63 à la charge des riverains, fut approuvée en 1894.

***

Léon Foucault physicien et mécanicien français, est né à Paris en 1819 et mort en 1868. Il rédigea le bulletin scientifique du « Journal des Débats » à partir de 1845.

Les nombreuses inventions de Foucault ont toutes un caractère d'originalité remarquable. Ses découvertes en mécanique sont non moins remarquables.

La révélation du mouvement continu de rotation du plan d'oscillation d'un pendule, servant à démontrer le mouvement terrestre attira en 1861, une foule de visiteurs au gigantesque appareil que Foucault avait fait suspendre au sommet de la coupole du dôme du Panthéon.

On sait qu'à l'occasion du cinquantenaire de cette démonstration, l'expérience a été renouvelée, le 22 octobre 1902, sous la présidence de M. Chaumié, ministre de l'Instruction publique.

JEHAN DES VIGNES.

CIMETIÈRE COMMUNAL

Voici la suite du règlement :

Concessions perpétuelles

Art. 33. — Sauf l'exception prévue, à l'article 36, en ce qui concerne la bande de terrain de 2m50 de largeur située sur toute la longueur du côté gauche de l'allée n° 7, entre les allées 8 et 18, chaque concession occupera au minimum un espace de trois mètres de longueur sur un mètre de largeur, soit trois mètres de superficie dans les plates-bandes de pourtour. Chaque mètre de terrain concédé à perpétuité est payé, pour le fonds seulement, quatre cents francs. On ne pourra dans cet espace de terrain, inhumer qu'un seul corps.

Toutefois, sur notre autorisation, sans que celle-ci occasionne un déplacement de corps, deux enfants, issus de même père ou mère, pourront n'occuper qu'une seule place, sans augmentation du prix de concession, s'ils sont décédés tous les deux âgés de moins de sept ans, mais à la condition qu'il ne puisse y avoir, dans les concessions perpétuelles sans caveaux, superposition dans un délai inférieur à dix ans, depuis la dernière inhumation.

En ce qui concerne les concessions perpétuelles pourvues de caveaux, cette autorisation pourra être donnée à toute époque.

Il sera facultatif de superposer des corps au moyen de la construction de tombes en maçonnerie, soit de pierres, soit de briques, en payant un droit pour chaque superposition et sous la condition de laisser au-dessus de la dernière de recouvrement, une épaisseur en remblai de pierre *40 centimètres* au moins de terre ou de maçonnerie entre cette pierre et le niveau du chemin le plus rapproché.

Il ne sera pas permis de superposer plus de deux corps sur celui placé au fond.

Au cas où la superficie d'une concession perpétuelle serait supérieure à 3 mètres, le nombre de caveaux qu'on pourrait y établir sera en corrélation avec le nombre entier de mètres de superficie de la concession. Toute fraction de mètre, quelle que soit son importance, sera négligée.

Art. 34. — Lorsqu'il n'y a point de caveau, la superposition est permise après la dixième année écoulée depuis l'inhumation précédente. Chaque inhumation supplémentaire par superposition, dans les concessions de trois mètres de surface, est taxée *à deux cent cinquante francs* pour les adultes, et à *cent vingt-cinq francs* pour les enfants au dessous de dix ans ; *trois cents francs* pour les adultes, et *cent cinquante francs* pour les enfants dans les concessions ayant une plus grande superficie.

LA POSE DE LA PREMIÈRE PIERRE

du Nouvel Hôpital

La Commission de publicité, présidée par M. N. Lefebvre, nous communique la note ci-jointe avec prière d'insérer :

FÊTES DES 31 MAI ET 1er JUIN

Sur le chantier

Nous ne pouvons mettre sous les yeux du public les préparatifs énormes de la Grande Cavalcade. C'est grand dommage. Il assisterait émerveillé à la genèse rapide d'une manifestation qui sera superbe, improvisée en un court laps de temps par un concours unanime de bons vouloirs et d'intelligences ; il verrait la fête prochaine s'annoncer comme un succès sans précédent.

La grande cavalcade n'est plus seulement une admirable collection d'esquisses artistiques où s'affirme le talent de nos virtuoses du crayon, de la plume et du pinceau. Elle est en train de devenir une réalité éblouissante.

Trente chars ou groupes sont sur le chantier et formeront les parties saillantes d'un défilé de plus de deux kilomètres. Chaque char à son groupe officiellement choisi, son armée de volontaires bénévoles et les initiatives font les choses merveilleuses dans la limite des plans soumis à l'examen du Comité central. Chaque groupe a son Président, son petit Comité, un noyau de spécialistes dont les aptitudes ont été mûrement étudiées, ses charpentiers, ses menuisiers, ses décorateurs, ses peintres, ses sculpteurs, etc., etc.

Ces activités nombreuses travaillent de concert à la constitution d'un ensemble dont le cadre est assez lâche pour admettre la variété que supposent les divers aspects de la vie roubaisienne, assez résistant pour empêcher les fantaisies outrancières de rompre l'unité de la conception qui prend forme et couleur.

Je crois être agréable à mes concitoyens, à mes amis, aux nombreux étrangers qui seront nos hôtes les 31 mai et 1er juin en leur donnant incessamment quelques renseignements sur les chars et les groupes qui formeront la cavalcade. Il importe que chacun en comprenne la signification et la portée, et en même temps se fasse une idée exacte de l'immense labeur que de nombreux organisateurs se sont imposé dans un double but très louable : « Semer de la joie autour d'eux » et « Faire du Bien aux déshérités de la Vie. »

***

D'autre part, nous recevons la communication suivante :

Le jeudi 7 courant, à 5 h. 3/4 et à 8 h. 3/4, du soir, auront lieu des réunions du Comité d'organisation de la grande Cavalcade roubaisienne faite au profit du Nouvel Hôpital, à l'occasion de la pose de la première pierre.

Une conférence sur Rome et ses environs. — Une conférence, accompagnée de projections lumineuses, sera donnée par M. l'abbé J.-M. Rosset, missionnaire-apostolique, samedi prochain, 9 mai, à 8 heures précises, en la salle des Œuvres, 84, Grande-Rue.

M. l'abbé Rosset parlera de Rome et ses environs, qu'il habite depuis plusieurs années, et nous fera connaître, avec les maux dont le berceau de la chrétienté souffre au point de vue religieux depuis l'invasion sacrilège de 1870, l'œuvre des missions établie par quelques zélés prêtres français, sur les encouragements de N. T. S. P. le Pape Léon XIII et d'un grand nombre d'évêques de France et d'Italie, dans le but de garder à l'Eglise et à son Chef captif, cette terre où sont tombés les vaillants Zouaves pontificaux, ravagée par l'impiété et le protestantisme, depuis la spoliation du pouvoir temporel des Papes.

Prière d'inviter vos connaissances et amis. Les dames sont tout spécialement convoquées cette conférence.

Les rayons X. — La Commission administrative des Hospices de Roubaix met à la disposition du corps médical l'installation radiologique qu'elle a créée à l'Hôtel-Dieu pour les besoins des services hospitaliers.

Les personnes qui désireront être soumises à l'examen radioscopique ou radiographique devront autant que possible être accompagnées de leur médecin ou au moins munies d'une lettre indiquant le point à examiner.

Les indigents adressés ou amenés par les médecins du bureau de bienfaisance seront examinés gratuitement ; la même faveur est accordée aux indigents des communes rattachées à l'hôpital de Roubaix par la loi sur l'assistance médicale gratuite.

Pour prendre rendez-vous et pour tous renseignements s'adresser ou écrire au bureau de l'hôpital, rue Blanchemaille.

Cirque-Théâtre-Hippodrome. — Aujourd'hui, à 6 h., matinée enfantine avec le concours de toutes les attractions et nouveaux débuts. Le soir, à 8 h. 1/2, grande représentation. Vendredi nouveaux débuts.

Les accidents de travail. — Dans les ateliers de chaudronnerie en fer de M. Mercier, rue d'Italie, 89, un ouvrier, Jules Mathon, 17 ans, rue de Ma Campagne, 219, a eu l'ongle de l'index droit arraché par un coup de marteau. M. le docteur Lepers a prescrit un repos de 25 jours.

— En marchant sur des gites non placées, un peintre, Jean Révilie, 50 ans, rue des Fossés, 117, a glissé et est tombé sur le sol ; il s'est fait une entorse du pied droit. M. le docteur Faidherbe a fixé à une dizaine de jours l'incapacité de travail.

— Au tissage de MM. Prouvost frères, rue d'Hem, 14, un ouvrier encolleur, Emile Dujardin, 33 ans, rue Leverrier, cour Bernaert, 27, s'est blessé au pied droit et au coude en tombant dans un escalier ; 15 jours de repos d'après M. le docteur Delcœuillerie.

— Chez MM. Vanackère et Cie, teinturiers apprêteurs, rue Racine, un apprêteur-gommeur, Nestor Beaufoux, 57 ans, rue de Mouvaux, 120, a fait une chute par glissade et s'est foulé le pouce de la main droite. M. le docteur Labbe a prescrit un repos de dix jours.

— A l'usine de MM. Lemaire et Richardson, rue de Tourcoing, un apprêteur, Alfred Labbens, 35 ans, rue d'Alma, cour Decock, s'est heurté la jambe droite, en mettant des pièces en presse ; M. le docteur Godefroy a fixé à dix jours l'incapacité de travail.

Pianos et Harpes Pleyel. — Vente et location. — Représentant pour Roubaix : **Marcelli, 3, rue du Bois.**

Deux noyés. — Mardi, vers 7 h. 1/2 du soir, une batelière, Mme Angélique Lalangrois, dont le bateau *Le Volga*, était amarré, quai de Dunkerque, remarquait le cadavre d'un homme qui flottait à la surface du canal. Elle prévint aussitôt l'agent de police Decornet de service au poste du pont Morel.

Avec l'aide d'un passant, M. Georges Pattyn, apprêteur, 19 ans, rue Meyerbeer, 123, l'agent parvint à retirer le cadavre de l'eau.

Le cadavre a été reconnu, mercredi après-midi, par M. Marin Trachet, ramoneur, rue du Parc, 36, et par le frère du défunt, chez lequel il travaillait.

C'est un nommé Eugène-Louis Boitte, 47 ans, né à Tourcoing, serrurier, demeurant rue du Chemin-de-Fer, 67, à Roubaix.

Le mardi 21 avril dernier, Boitte s'était rendu à Tourcoing pour y faire diverses courses et depuis il n'avait plus reparu.

La mort semble devoir être attribuée à un accident.

— Le même soir, et presque à la même heure, on a retiré du canal, quai de Nantes, le corps d'un tanneur, Ivo Verthé, 28 ans, demeurant à Wattrelos, rue d'Oran, maisons Duthoit.

Le cadavre a été reconnu de suite et comme il ne portait aucune trace de violences, il a été transporté à la morgue aussitôt.

Verthé avait disparu de son domicile depuis le 26 avril dernier. Il vivait seul et l'enquête a attribué sa mort à une cause accidentelle.

Vol d'une montre. — Un malfaiteur a pénétré hier matin chez Mlle Marie Quint, rue Decrême, cour Roussel-Bury, 11, pendant que cette personne était allée puiser de l'eau et il s'est emparé d'une montre de dame en argent, pendue à un mur.

Cette montre porte le n° 2161 et à une valeur de 25 fr.

Vol de liqueurs. — Dans la nuit de mardi à mercredi, des cambrioleurs se sont introduits chez M. Henri Lamain, cabaretier, 3, rue de Flandre.

Les voleurs se sont attaqués aux liqueurs déposées dans sa cave ; ils ont enlevé un baril et deux bonbonnes remplies de genièvre.

Les récipients vides ont été retrouvés rue Meyerbeer, cour Cocheteux, mercredi matin. M. Prudhomme, commissaire de police du 4e arrondissement, a ouvert une enquête.

Un vol rue de France. — Dans la soirée de lundi, entre huit et neuf heures, des malfaiteurs inconnus ont pénétré dans le magasin de M. Joseph Wilde, 48 ans, fabricant de parapluies, rue de France, 148, et ont dérobé un parapluie d'homme qui se trouvait à la devanture.

Les voleurs ont pris la fuite sans qu'il ait été possible de les rejoindre.

Port d'arme prohibée. — Un électricien du champ de foire, Joseph Poumay, originaire de Verviers, qui faisait du scandale sur la voie publique a été conduit au poste et trouvé porteur d'un revolver armé et de plusieurs balles cachées dans ses poches.

Il a de ce fait été maintenu en état d'arrestation, sur le rapport du sous-brigadier Lorthioir qui l'avait amené.

A qui le porte-monnaie ? — M. Alphonse Vandembrouck, rue de l'Amiral-Courbet, est venu déclarer au poste central de police qu'il avait trouvé dans la rue un porte-monnaie, qu'il tient à la disposition de son propriétaire, contenant une reconnaissance du Mont-de-Piété de Lille.

Les trouvailles. — Un trousseau de trois clés a été trouvé par M. François Herwyn, rue Rollin.

— M. Charles Joiris, rue Voltaire, 28, a recueilli chez lui un chien noir à longs poils égaré dans la rue.

Enterrements du 7 mai. — M. Désiré Vandewiele, 9 h., Sainte-Elisabeth. — M. Casiodore Delattre, 8 h. 1/2, Notre-Dame.

Etat-civil de Roubaix

COMMUNIONS Boîtes et Dragées BAPTÊMES 5, rue du Priez, THOMAS FILS, près la Gare, LILLE

du 6 mai

Naissances. — Charles Deberghes, rue Darbo, cour Desnerck, 8. — Blanche Lepers, rue de Tourcoing, 132. — Hélène Allinckx, rue Traversière, 9. — Fernande Delaby, rue St-Antoine, cour Desfontaines, 15. — Bertrand Dasprez, rue de Mons, c. Ducroquet, 3. — Robert Marache, rue du Manège, 1. — Christiane Eloy, boulevard de Paris, 135. — Anna Fauvarque, rue Daubenton, 93. — Yvonne Corson, rue Blanchemaille. — Jeanne Englebert, rue St-Antoine, 11. — Henri Momont, rue Pierre-de-Roubaix, 99.

Décès. — Lucie Balcaen, 64 ans, ménagère, rue du Nouveau-Monde, cour Masure, 1. — Irma Despleschin, 39 ans, négociant en tissus, rue des Anges, 89 — Pauline Michon, 68 ans, ménagère, rue de Lille, 169 bis, cour Louis Lemaire, 5. — Lydie Carpentier, 52 ans, ménagère, rue Saint-Etienne, 6. — Adolphe Wattelar, 58 ans, journalier, rue Magenta, 20. — François Adam, 21 ans, teinturier, rue Blanchemaille. — Céline Dasprez, 3 mois, rue Blanchemaille. — Augustin De Buyser, 74 ans, tisserand, rue Blanchemaille. — Yvon Verthé, 28 ans, tanneur, quai de Nantes. — Marie Dubron, 59 ans, ménagère, rue de Lorraine, 20.

Mariages. — Jean Delattre, 26 ans, chauffeur d'automobile, rue du Tilleul, impasse Ingouville, 21, et Julia Wægebaert, 25 ans, piqûrière, rue de Lannoy, 77. — François Fagnot, 27 ans, opérateur linotypiste, rue des Fleurs, 27 et Marguerite Billouez, 21 ans, professeur de piano, rue Sébastopol, 89.

Etat-Civil de Wattrelos

du 5 mai

Naissance. — Jules Legrand, rue du Bureau.

Décès. — Louis Duhamel, 49 ans, broyeur de chaînes, rue des Fleurs. — Adolphine Nys, 71 ans et 8 mois, ménagère, rue Thiers. — Marcel Clément, 6 mois et 22 jours, rue du Trou-de-Fouan. — Clémence Cavez, 4 ans, rue de Mouscron.

LYS-LEZ-LANNOY

99 kilos. — Mercredi matin, deux douaniers de la brigade de Roubaix ont arrêté, sur le territoire de Lys, Verhowen Jean, 37 ans, journalier, demeurant à Néchin, qui était porteur de 99 kilos de tabac de provenance étrangère, représentant une valeur de 1.237 fr. 50.

TOUFFLERS. — Café vert. — Mardi soir, deux douaniers de la brigade de Roubaix ont arrêté, sur le territoire de Toufflers, Debaisieux Félicie, 29 ans, journalière, demeurant à Roubaix, qui était porteur de 3 kilos de café vert de provenance étrangère, représentant une valeur de 9 francs.

TOURCOING

Les annonces et réclames sont reçues : 85, Rouges Eaux Ulens

Le mois de mai à La Marlière. — Le R. P. Dom Simon Vaillant, Bénédictin de l'abbaye de Maredsous, fils de M. et Mme Henri Vaillant, de Roubaix, a dit la messe à La Marlière, hier matin, à 7 h. 1/2, entouré de sa famille.

A 8 heures, le couvent d'Herseaux a assisté à la messe, dite par M. Baes, curé.

Le nombreux pensionnat de Luingne, auquel s'était adjointe une section du pensionnat de Dottignies, a assisté à la messe, dite par M. l'abbé Meersman, curé de Luingne.

Le mauvais temps de l'après-midi a empêché les pèlerins de se mettre en route.

La vaillante école des Frères de Notre-Dame de Lourdes et celle du Sacré-Cœur ont bravé la pluie et assisté au salut, chanté par M. l'abbé Gars.

— Aujourd'hui, jeudi 7 mai, le pensionnat Sainte-Thérèse se rend en pèlerinage à Notre-Dame de la Marlière.

A 8 h. 1/2, messe et instruction par M. l'abbé Paul Reboux, aumônier du pensionnat. Des chants seront exécutés par la chorale des Anciens élèves.

Le couronnement de N.-D. des Dunes. — A l'occasion des fêtes de Dunkerque qui auront lieu le 1er juin, lundi de la Pentecôte, un train spécial partira de Tourcoing de grand matin pour rentrer le soir vers 10 h.

Prix du billet (aller et retour) en 3e cl. 4 fr. 15 ; en 2e cl. 6 fr. 30.

On peut s'adresser dès maintenant à M. l'abbé Lebbe, rue Nationale, 59.

L'Action Libérale Populaire (groupe de Tourcoing), a fait célébrer mercredi, en l'église Saint-Christophe, une messe pour le repos de l'âme de M. Amand Lemaire, l'un de ses meilleurs adhérents que la mort a soudainement frappé.

Beaucoup d'employés et de petits commerçants, des patrons et quelques ouvriers — (car pour ces derniers il est fort difficile de s'absenter du travail) — ayant à leur tête le président aimé du groupe de Tourcoing, M. Emile Barrois, conseiller général y assistaient.

La famille du regretté M. Amand Leman a été très touchée de cette marque de sympathie qui lui était donnée publiquement par les amis et compagnons de lutte de celui qu'elle pleure.

Cette démonstration de bonne confraternité a été aussi parmi nos concitoyens un éloge pour l'Action Libérale Populaire dont les rangs s'élargissent chaque jour pour faire place à de nouveaux adhérents.

N'ACHETEZ ni *Pianos*, ni *Bijouterie*, ni *Horlogerie*, sans visiter la Maison P. COUPLEUX, 5, rue Carnot, *Tourcoing* (maison de confiance).

Retour au pays. — Une femme, expulsée depuis le 7 juin 1875 à la suite d'une condamnation, Estelle Vermeulen, dite Augustine, revint hier à Tourcoing espérant bien qu'après sa longue absence on ne l'aurait plus inquiétée. Malheureusement pour elle, deux agents l'ayant rencontrée, elle se montra si défiante à leur endroit qu'il lui fallut s'expliquer. De cette conversation avec les représentants de la force publique résulta son arrestation pour infraction à un arrêté d'expulsion.

Un voisin brutal. — Il arrive que des voisins ont entre eux des sujets de discorde mais ils ont souvent plus de sagesse que n'en montra Alfred Caluwé, 26 ans, homme de peine demeurant rue de la Dime, 10.

Celui-ci ayant franchement levé le coude, sans doute pour se donner du cœur, s'en alla hier débiter des insolences à Odile Lignian, femme François, l'une de ses voisines. Cette femme répliqua sur le même ton, ce qui mit Alfred Caluwé dans une telle fureur qu'il lui porta au bas-ventre un coup de pied dont les suites, seront pour la blessée, un repos forcé de dix jours.

La femme François a reçu les soins du docteur Beulque. Quant à Caluwé, qui a de bons antécédents, un procès-verbal a été rédigé à sa charge.

Les accidents de travail. — Vanouthe, 38 ans, serrurier, demeurant rue de Menin, s'est fait une contusion au thorax entraînant une incapacité de travail de 10 jours. Soins du docteur Catteau.

— Emile Leleu, 21 ans, homme de peine au peignage de la Tossée, étant monté sur une échelle pour emplir un graisseur, a fait une chute sur le sol. Le docteur Leduc a constaté une contusion du thorax nécessitant un repos de 10 jours.

— Emile Henquins, 36 ans, charretier, demeurant rue Fourcroy, 7, à Roubaix, et travaillant au chantier du passage inférieur de la Tossée, a eu la jambe droite écrasée sous la roue d'un tombereau. Le docteur Decherf a constaté le broiement du tibia au tiers inférieur. Il a déclaré que le blessé ne serait pas guéri avant un an et qu'il lui resterait une infirmité permanente partielle.

— Urbain Masquilier, 13 ans 1/2, donneur de fils, rue des Carliers, a eu la main droite écrasée sous une ensouple qu'il déposait sur le sol. Soins du docteur Vienne ; repos de 15 jours.

Pluie diluvienne. — Une pluie véritablement diluvienne est tombée mercredi après-midi. Les aqueducs ne pouvaient absorber l'eau assez vite et plusieurs d'entre-eux furent engorgés. Les Pompiers durent même intervenir pour dégorger l'aqueduc de la rue Saint-Jacques et de la rue Delobel.

Un feu de cheminée. — Mercredi, vers 5 h. 1/4 du soir, un feu de cheminée éclata rue de Menin, 129, à l'estaminet tenu par M. Pierre Trévers, menaçant de se communiquer à tout l'immeuble. Les pompiers furent prévenus et arrivèrent avec leur matériel mais ils n'eurent pas à intervenir. Les voisins et les deux fils de M. Trévers avaient réussi à écarter tout danger. Les dégâts sont peu importants.

Les arrivages aux halles de mercredi : marée 120 k. — Carottes 1.500 k. — Pommes de terre nouvelles 100. — Radis 1.100 bottes. — Asperges 250 bottes. — Œufs 600. — Poix 20 k. — Choux-fleurs 80. — Oseille 8 paniers. — Epinards 4 paniers. — Laitues 8 paniers.

Etat-civil de Tourcoing

du 6 mai

Naissances. — Vandame Julienne, rue du Vélodrome, 121. — Deplechin Julienne, rue du Moulin-Fagot. — Boutry Valentine, r. du Moulin, 8. — Masquelier Germaine, rue Ste-Blaise, 113. — Couttier Léonie, rue des Cinq-Voies, 1. — Caignaert Paule, rue des Trois-Pierres, 152. — Allion Jean, r. du Flocon, 79. — Hanstraete Elise rue Denfert-Rochereau, 19. — Faux Raymond, rue Serpentine. — Carrette Eugène, r. Franklin 10. — Masquilier Marie, rue Abbé de-l'Epée. — Trachet Louis, rue Saint-Louis, 31. — Housay Marie, rue de Nancy, 43.

Mariage. — Georges Deltour, 24 ans, boucher, et Marguerite Dépinoy, 20 ans, s. profession.

Décès. — Desbiens Albert, 1 mois, rue Belle-Vue, 87. — Fontenier Marie, 2 jours, rue Nationale, 122.

BOURSE DE TOURCOING

Basée sur la moyenne des prix pratiqués à la Corbeille

Tourcoing, 6 mai.

MOIS	COTE précédente	COTE 11 h. 1/2 Roubaix	COTE 4 h. 1/4 Tourc.
1 Janvier	5 37 1/2	5 40	5 42 1/2
2 Février	5 37 1/2	5 40 1/2	5 40
3 Mars	5 37 1/2	5 40 1/2	5 42 1/2
4 Avril	5 37 1/2	5 40 1/2	5 40
5 Mai	5 40	5 40 1/2	5 40
6 Juin	5 37 1/2	5 37 1/2	5 40
7 Juillet	5 37 1/2	5 40 1/2	5 40
8 Août	5 37 1/2	5 40	—
9 Septembre	5 40	5 40	5 40
10 Octobre	5 40	5 40	5 40
11 Novembre	5 37 1/2	5 40	5 40
12 Décembre	5 40	5 40	5 40

Ventes : 125.000 k.

— Affaires traitées à la Corbeille :

Matin. — 5.000 k. à 5,40 juillet. — 5 000 k. à 5,40 septembre. — 15.000 k. à 5,40 octobre. — 5.000 k. à 5,40 novembre. — 5.000 k. à 5,40 décembre. — 10.000 k. à 5,40 février. — 5.000 k. à 5,40 mars.

Total : 50.000 k.

Soir. — 20.000 k. à 5,40 mai. — 10.000 k. à 5,40 juin. — 10.000 k. à 5,40 juin. — 20.000 k. à 5,42 1/2 janvier. — 5.000 k. à 5,40 février. — 5.000 k. à 5,40 mars. — 5.000 k. à 5,42 1/2 mars. — 10.000 k. à 5,40 avril.

Total : 80.000 k.

Etat-civil d'Halluin

du 6 mai

Décès. — Capelle Louis, 71 ans, Mont-Oarael, 24 ans, rue Saint-Sylvestre. — Mahieu Henriette, 11 mois, rue Saint-Paul.

LINSELLES

Un vol. — Dans la nuit de mardi à mercredi des voleurs se sont introduits dans l'habitation de M. Joseph Desreumaux, cultivateur au Gave, et y ont dérobé 2 poules et 75 kilos de pommes de terre en 3 sacs.

Une enquête est ouverte ; l'on croit que les auteurs de ce vol seront bientôt découverts.

MOUVAUX

La grève de l'Etablissement Blondet. — Le nombre de grévistes ayant repris le travail est actuellement de trois.

Les renouvelles continuent, mais sans donner lieu à aucun incident.

Accident de travail. — Louis Dejardin, 47 ans, bobineur chez MM. Lorthioir frères, a contracté un abcès à la plante du pied droit, à la suite d'une piqûre faite par un chardon. Soins du docteur Vincent ; repos de 10 jours.

Etat-civil de Mouvaux

du 6 mai

Naissances. — Porisse Marcel, rue Jean Bart.

Décès. — Potiez Narcisse, 76 ans 10 mois, rentier, aux Duriez. — Archas Denise, 11